

L'épineuse question des vocations sacerdotales en France

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 12 novembre 2014



Le blogue [Le Rouge & Le Noir](#) a publié une intéressante analyse en 3 parties ([1](#), [2](#) et [3](#)) concernant le problème des vocations sacerdotales en France. En voici quelques extraits :

" 1965 – 1975 : les grands chambardements

C'est l'époque des grandes remises en question et de très nombreux départs. [...] La décrue brutale est donc due aux très nombreux départs : avec un pic à la fin des années 60 (probablement près d'un millier par an), ils sont entre 750 et 250 / an au fil des années 70 – 75.

1976 – 2002 : les ferments d'un renouveau

Après les grandes décrues on arrive, sous le pontificat du Pape **Jean Paul II**, à une certaine stabilisation des chiffres. Elle repose sur 3 ingrédients principaux : 1/ l'inertie du système, 2/ un renouveau spirituel, 3/ un renouveau traditionnel.

1/ L'inertie du système fait que beaucoup de diocèses, notamment ruraux ont continué d'accueillir et de former un nombre régulier de jeunes, issus des paroisses. C'est ce flux-là qui

s'est tarit au changement de millénaire.

2/ Les mouvements spirituels, les communautés nouvelles (l'Emmanuel, Notre Dame de Vie, etc.) et l'initiative du diocèse de Paris (la maison St Augustin puis l'École cathédrale) ont favorisé un vrai renouveau des vocations. Ce qui caractérise ce renouveau est l'insistance spéciale sur la vie de prière fondée sur la lecture et la méditation des Écritures (oraison, *lectio divina*). Ensuite on redonna aussi une juste place à l'étude des sources (la patristique) et progressivement aux médiévaux (spécialement Saint Thomas d'Aquin).

3/ Le renouveau traditionnel est assez divers :

- Il y a ceux que **M^{gr} Hyppolite Simon** appelle les « Émigrés » qui sont nés et ont grandi d'abord hors frontière (et qui ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques) : La fraternité St Pie X érigée canoniquement (avant la rupture) en Suisse, suivie (à partir de 1988) par la Fraternité Saint Pierre (Allemagne) et l'Institut du Christ Roi (Italie), la Communauté Saint Martin (Italie), la Communauté Saint Thomas Beckett (Belgique) et quelques autres communautés moins nombreuses.
- Pour filer la métaphore, on pourrait dire qu'il y eut aussi ceux de l'intérieur, un peu en marge des structures promues par le système (mais tout de même pris en compte dans ces statistiques) : Paray le Monial, Toulon, Ars... Ce renouveau allie piété ancienne et *devotio moderna*, étude des Pères et de Saint Thomas d'Aquin mais aussi une place plus notable à la liturgie.

2003 jusqu'à aujourd'hui : un lent déclin

Nous avons vu qu'après la grande diminution du clergé commencée après-guerre, il y a eu une relativement longue période (près de 30 ans) de stabilité autour de 1400 séminaristes. Et puis à vers les années 96-97 la décrue a repris, descendant même, au tournant du siècle, en dessous de 1000 pour se situer aujourd'hui autour de 600. Ce chiffre, pourtant bas, ne semble pas pour autant stabilisé. On peut craindre qu'il ne baisse encore.

Pourquoi cette dernière baisse ? Pour trois raisons principales :

1/ La fin du recrutement en zone rurale : l'inertie d'un recrutement paroissial et diocésain s'est achevée avec la fin du millénaire. Les jeunes qui entrent au séminaire sont aujourd'hui presque tous passés par les communautés nouvelles ou traditionnelles, les mouvements scouts ou de spiritualité.

2/ En outre, si les mouvements spirituels et communautés nouvelles ont été florissants dans les années 80, ils ont subi un certain revers en ce nouveau millénaire. Ils continuent d'avoir un rayonnement certain mais sont quelque peu en perte de vitesse dans le recrutement.

3/ Parmi les institutions plus traditionnelles, celles plus insérées dans la vie ecclésiale ont eu le plus de mal : le séminaire de Paray le Monial a fermé, celui d'Ars n'accueille qu'un petit nombre de français et Toulon peine à se réformer après avoir été aux avants postes de la vague du renouveau charismatique. De nouvelles institutions, à Bayonne ou à Vannes, essayent de prendre le relais...

Les communautés traditionnelles (qui ne sont pas prises en compte dans ces statistiques) ont mieux résisté ayant gardé un recrutement assez constant voire en légère augmentation. Notons la particularité de la Communauté Saint Martin : les rentrées pléthoriques de ces dernières années (16 en 2012, 31 en 2013, 26 en 2014) alors qu'elles stagnaient autour d'une dizaine

jusque-là, ne cessent d'interroger.

De sorte qu'aujourd'hui on dénombre environ 600 séminaristes diocésains (dont une cinquantaine de l'Emmanuel et quelques dizaines appartenant à des nouvelles communautés), à quoi il faut ajouter une centaine à la Communauté Saint Martin et une centaine dans les communautés traditionnelles avec la Forme extraordinaire (Institut du Christ Roi, Fraternité Saint Pierre, Missionnaires de la Miséricorde, Institut du bon Pasteur). [...]

Après la débâcle des années 60 – 70 on a assisté à un premier renouveau, à partir des années 80, fondé sur la redécouverte de la vie spirituelle et des Saintes Écritures comme Parole de Dieu. On réhabilita ainsi les principaux éléments de la tradition spirituelle : la *lectio divina* de l'héritage monastique, l'oraison carmélitaine, les exercices de saint Ignace de Loyola, etc. L'illustration emblématique de ce renouveau fut le diocèse de Paris. Avec le renouvellement de certaines « Cathos » (Toulouse par exemple) et la création de nouveaux Studiums (Venasque, l'École cathédrale à Paris...), l'accent a été mis sur l'étude de la tradition théologique chez les Pères de l'Église et les Théologiens médiévaux, notamment saint Thomas d'Aquin.

Héritage liturgique ?

Après ce double effort de réhabilitation, beaucoup ont pensé être arrivé au septième jour et pouvoir se reposer. Le Cardinal **Lustiger** chantait à bon droit son *Nunc Dimittis*. « Tout est accompli » pensaient ceux qui avaient œuvré pour ce renouveau. Il y avait bien sûr l'écho lointain de quelques institutions marginales qui réclamaient d'exhumer aussi la tradition liturgique, mais ça n'allait pas plus loin...

Puisque la tradition liturgique latine n'était, pendant toutes ces années (1970 – 1990), que parcimonieusement accessible, un certain nombre de communautés et mouvements ont, pour contourner cette tacite interdiction, puisé dans la tradition orientale, pour le chant notamment, et ont aussi développé l'adoration eucharistique. Après ce bel effort, beaucoup pensaient pouvoir s'arrêter là... avec une liturgie eucharistique excessivement dépouillée, dans la ligne des traditions cistercienne et carmélitaine... Mais les jeunes générations, ignorant tout des querelles d'antan, sensibles aux efforts liturgiques du jeune clergé, ne comprennent pas toujours cette extrême sobriété et ces lacunes dans l'héritage d'une liturgie centrée sur Dieu, c'est-à-dire considérée d'abord comme le lieu de la Rencontre avec Dieu avant même d'être le lieu de la communauté et de l'ecclesialité. D'où leur intérêt pour les éléments de la tradition liturgique latine. C'est sur cette vague de fond que surfe la Communauté Saint Martin. Mais son succès ne se limite pas à cela...

Le syndrome conservateur

Il y a dans l'Église un fort instinct de conservation, généralement inversement proportionnel à l'ancienneté des choses... Ce syndrome conservateur illustre la difficulté des institutions ecclésiastiques en France à s'adapter, mais particulièrement celles, plus classiques qui sont nées à partir des années 70... Face à la débandade un certain nombre de maisons de formation ont voulu réagir et maintenir, bien souvent au forceps face à une très forte contradiction, quelques éléments vitaux de la tradition spirituelle, théologique et liturgique... Mais pour ce faire et pour être accepté – au moins toléré - par l'Institution, il leur a fallu s'imposer quelques bornes infranchissables au-delà desquels ils ne devaient pas aller. Et eux-mêmes, poussés par

la très forte pression du moment, devaient fréquemment se dédouaner de ne pas être intégristes, traditionnalistes, conservateurs, etc. Ils se sont donc arc-boutés à cette limitation vitale de ne pas en faire trop, spécialement en liturgie. Exit alors et tabou la soutane, le latin, l'orientation liturgique, le grégorien, la forme extraordinaire... Les exemples de maisons de formation qui ont souffert de ce syndrome sont multiples (Paray le Monial, Ars, Le Puy, Toulon dans une moindre mesure, etc.).

Et par la suite, quand un plus grand nombre de fidèles redécouvrait ces réalités liturgiques, ces Institutions sont restées rigoureusement sur la même ligne sans en dévier (sauf peut-être Toulon). De sorte qu'elles ne répondaient plus vraiment aux attentes nouvelles des plus jeunes générations.

Voici aussi pourquoi ceux qui sont sortis de ces Maisons de formation ont quelquefois du mal à accepter cette vague de fond qui favorise la redécouverte de l'héritage liturgique et ont par exemple accueillis le Motu proprio *Summorum Pontificum* de **Benoît XVI** avec inquiétude et circonspection. [...]

Le statut du séminariste

Qu'est-ce qu'un séminariste ? Un séminariste est un homme qui se destine à devenir prêtre : de ce point de vue il est dans un état transitoire, en pure puissance, dans la perspective de l'ordination. Mais en attendant l'ordination, qu'est-il ? Dans l'ordre de la grâce, il est baptisé, confirmé, appelé à être une pierre vivante de l'Eglise, témoin du Christ sauveur. Selon le droit de l'Eglise il est un laïc jusqu'au diaconat qui l'introduit alors dans la cléricature.

Autrefois le séminariste avait un statut : il était clerc à partir de la tonsure ; une identité : par la réception des ordres mineurs, il participait déjà, dans une certaine mesure, au presbytérat (la mission du Christ d'enseigner, de sanctifier et de gouverner) ; une perspective : le sacerdoce (le pouvoir d'offrir le sacrifice et de remettre les péchés).

On devenait clerc par la cérémonie de la tonsure, marque de l'appartenance au Seigneur et d'une certaine forme de consécration. Le clerc est celui qui est mis à part pour le service du Seigneur. Ce statut du séminariste se déployait dans trois domaines : social, ecclésial et liturgique.

Aujourd'hui, dans un contexte qui a bien changé, il peut être intéressant de s'interroger sur la place des séminaristes dans la société, dans l'Eglise et dans la liturgie.

* Le statut social du clerc en général (excepté l'évêque dans une certaine mesure) n'existe plus dans la société française, et ça n'est pas forcément un mal dans la mesure où cette position humble favorise la sanctification du clergé. En tout cas la redécouverte d'un certain statut pour les séminaristes d'aujourd'hui n'est certainement pas de cet ordre.

* Dans l'Eglise, le séminariste peine à trouver sa place pour 3 raisons :

1. Comme le remarquait M^{gr} **Piacenza**, alors secrétaire de la Congrégation pour le Clergé, « sous le profil du droit canonique, aujourd'hui, le séminariste est l'une des figures les plus « fragiles », ayant presque toutes les « charges » d'un clerc, sans aucune garantie réelle ou protection. »
2. Les séminaristes, aujourd'hui très peu nombreux, ne sont plus vraiment repérables dans la

vie ecclésiale ordinaire.

3. Les laïcs ont pris des responsabilités dans les paroisses. La coordination avec les prêtres (curé, vicaire, auxiliaire) n'est déjà pas toujours très simple. On comprend alors que le séminariste n'y ait pas vraiment sa place...

En outre se pose la question de l'habit pour les séminaristes. Symptomatique à cet égard que cette pratique du diocèse de Versailles d'avoir pour les séminaristes une sorte d'uniforme commun (un polo). Cependant faut-il vraiment réinventer un uniforme là où il existe déjà ? Les communautés traditionnelles ont cette particularité de donner la soutane dès le séminaire : pour certains à l'issue de la première année (Institut du Christ Roi, Fraternité Saint Pierre), en 3^e année pour les Missionnaires de la Miséricorde ou par étape comme à la Communauté St Martin (au chœur en 3^e année puis en début de 6^e année). On pourrait imaginer que les diocèses fassent un peu pareil avec l'habit de clergyman. Mais ça n'est pas le cas hors cette bizarrerie romaine qui veut que les séminaristes français (à partir de la 3^e année) portent le clergyman à Rome mais l'enlèvent quand ils rentrent en France...

* Quelle place donner alors aux séminaristes dans la liturgie ? C'est une question à laquelle les diocèses ont essayé de répondre au fil du temps de manières diverses. Une chose est sûre, même s'il y a des évolutions ces derniers temps, il n'y a pas encore vraiment pour les séminaristes de place attitrée et reconnue par tous, prêtres et laïcs. Les séminaristes sont soit avec les laïcs dans la nef, ou éventuellement comme chantre au micro d'animation, soit en aube s'ils exercent une fonction liturgique, mais moins fréquemment et en général (sauf exception) pas systématiquement en aube dans le chœur, quand ils n'y exercent pas de fonction liturgique particulière (même après leur Admission). [...]

Pourquoi un nombre important de jeunes préfère entrer dans les communautés traditionnelles (au sens large) plutôt que dans les diocèses ? Les nombreuses entrées ces dernières années à la Communauté Saint Martin ne peuvent laisser indifférent. Voici 7 points qui nous semblent expliquer cet engouement :

1. La liberté des post-modernes

M^{gr} **Dominique Rey** avait raison de dire que les jeunes d'aujourd'hui choisissent leur séminaire comme ils le feraient pour une école de commerce. Autrefois quitter son diocèse pouvait apparaître comme une infidélité, même légère, aujourd'hui cela semble plutôt un gage d'ouverture et d'universalité...

2. Le sentiment d'être accueillis comme ils sont, avec leur culture familiale (même tradie)

Ces jeunes ont souvent fréquenté les mêmes lieux (et aussi un peu les mêmes milieux) : les scouts d'Europe, le pélé de Chartres, les jmj, la messe tradie, etc., dans une culture alors considérée non comme un handicap mais comme une richesse.

3. Dans un cadre homogène et rassurant

Le cadre du séminaire et celui de la Communauté sont homogènes et rassurants (pour les jeunes comme pour leurs parents). Cohérence entre leur histoire (celle de leurs confrères), la formation au séminaire et le ministère futur.

4. Pour un projet valorisant

Clairement assumé par le jeune, valorisé dans les familles, reconnu par la communauté, le statut de séminariste lui permet de se lancer déjà, à sa place, dans un authentique apostolat.

5. Pour recueillir un héritage (spirituel, théologique et liturgique)

Être un héritier, se mettre à l'école de la Tradition de l'Église... Pour un monde qui souffre de tant de ruptures, un tel enracinement est assurément une richesse précieuse aux yeux des jeunes générations. Le paradoxe veut que ce soit les communautés (récentes) qui transmettent cet héritage ancien...

6. Dans une perspective claire et un parcours plus lisible

En entrant au séminaire, ils deviennent séminaristes (et pas seulement à partir de l'Admission). Ils connaissent les étapes qui les conduiront au fil des années jusqu'à l'autel de Dieu...

7. En vue d'un ministère respectueux de leur histoire.

Les jeunes prêtres qui sortiront du séminaire se retrouveront à plusieurs, en communauté, et ne seront a priori pas destinés à être en première ligne dans la confrontation avec les anciennes générations de prêtres et de laïcs aux idées avancées... [...]

Il y a dans l'Église une inertie, un conservatisme plus grand qu'ailleurs, (le Pape **François** le souligne assez !) qui rendent les réformes difficiles. Les mentalités changent plus par le renouvellement des générations. Mais les jeunes générations, moins nombreuses, peinent à se faire entendre. Même si l'on peut souhaiter des réformes rapides et audacieuses des institutions diocésaines, il est probable qu'elles restent, pour un certain temps encore, des vœux pieux...

En additionnant aujourd'hui les séminaristes des communautés traditionnelles, de la Communauté Saint Martin, des communautés nouvelles (Emmanuel, N D de Vie, Points-Cœur, etc.), on arrive aujourd'hui à presque 300 jeunes (350 si on voulait compter le chemin néochatéchuménal) en formation dans les communautés diverses, tandis que les séminaristes proprement diocésains sont entre 500 et 520. Si les mêmes tendances se maintiennent on peut imaginer que ces deux groupes s'équivaldront aux alentours de 2020. Cela annonce un visage un peu nouveau pour l'Église en France. On peut aussi se demander si en fin de compte un certain nombre de diocèses ne seront pas alors obligés de sous-traiter la formation des séminaristes aux communautés..."